

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27.03.2017

Absents excusés : Marie MEREL, Fabrice LEROUX, Jean-Claude SANDONATO.

Le procès verbal de la séance du conseil municipal du 23 février 2017 est adopté sauf par Emmanuel AUBRY.

**Objet** : Compte Administratif et Compte de Gestion 2016.

Délibération sous la présidence de Michel THOMAS,

Les conseillers municipaux, à l'unanimité :

1°) donnent acte au Maire Gérard KELLE de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

Libellés	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		51.182.61	34.421.79			16.760.82
Opérations de l'exercice	349.283.33	394.393.29	175.591.21	164.334.81	524.874.54	558.728.10
totaux	349.283.33	445.575.90	210.013.00	164.334.81	524.874.54	575.488.92
Résultat de clôture		96.292.57	45.678.19			50.614.38

RESTES A REALISER 2016 :

Opérations	recettes	Montant à reporter
- Travaux bâtiment	Art/1321 Subvention Etat/DETR	6.510.00

Besoin de financement : 45.678.19  
 Restes à réaliser : recettes : 6.510.00  
 Besoin total de financement : 39.168.19 (corrigé avec Restes à réaliser)

Le compte Administratif correspond en tous points au compte de gestion établi par le Trésorier Municipal.

3°) décident d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

- au compte 002 (recettes DE FONCTIONNEMENT)) excédent de fonctionnement 57.124.38
- au compte 001 (dépenses d'INVESTISSEMENT) déficit d'investissement 45.678.19
- au compte 1068 (recettes d'INVESTISSEMENT) (excédent de fonction/capitalisé) 39.168.19

**Divers** : compte rendu réunion école/ enseignants/élus/parents le 23.03.17

Stéphane ERMANN rend compte de la réunion qui s'est tenue à l'école d'AVRICOURT 57 le 23 mars avec les parents d'élèves du CM1 et CM2 et les élus des communes membres du RPI. Participait également à cette réunion, Monsieur le Principal du collège « Les Etangs de Moussey ».

Madame HERRMANN, enseignante et représentante du RPI pour l'année scolaire 2016-2017 a informé des démarches de demandes de dérogations qui ont été entreprises auprès des instances concernées pour le rattachement des élèves du CM2 d'Avricourt 54 au collège de Moussey.

Parallèlement, des contacts ont été pris par la Municipalité de Réchicourt auprès de Madame Catherine VIERLING, Conseillère Régionale, pour qu'elle intervienne auprès des instances régionales.

Sa réponse en date du 03 mars 2017 :

*Merci j'ai fait suivre à l'agence territoriale de la région afin que nous trouvions une date pour nous déplacer chez vous.*

*Catherine Vierling.*

Tél GK à Mme Vierling le 30.03. 10 heures pour rappel de la demande et prise de RV

*Dès que cela lui sera possible elle se déplace à Réchicourt pour rencontrer les élus*

**Après-midi « Chasse aux Œufs » le 15.04.2017**

Les modalités sont définies : Fly distribué aux familles ; communication dans le RL demandée

**Réunions à venir : le vendredi 07 avril à 14 heures**

Commission des Finances & Travaux : 9 membres (et le maire)

A l'attention de :

- ✚ THOMAS Michel - ERMANN Stéphane – LEROUX Fabrice – AUBRY Emmanuel – DVANTAUX Didier – MEREL Marie (Commission des Finances)
- ✚ ERMANN Stéphane - KELLE Romain – THOMAS Michel – DEVANTAUX Didier – SINGERLE Flavien – BERGER Jean-Bernard. (commission des travaux)

Conseil municipal : le lundi 10 avril à 18 h 30 (convocation suit)

Ampliations Conseillers municipaux le 30.03.17  
G. KELLE.



**RECHICOURT LE CHATEAU**  
**FETE DE PAQUES ET CHASSE AUX ŒUFS**



La 2<sup>ème</sup> édition de la « CHASSE AUX ŒUFS » est organisée par l'association « Les Amis de l'Étang » avec le soutien de la Municipalité.

Comme l'an dernier elle se déroulera sur le secteur de l'arboretum, étang de Réchicourt le Château.

**Rendez - Vous sur place le samedi 15 avril 2017 à 14 heures. Collation sur place**

Cette manifestation est proposée aux enfants qui résident à Réchicourt le Château, village et cité. Elle est totalement gratuite pour eux.

Pour les enfants qui n'habitent pas la commune, nous demandons une participation financière de 5,00€ par enfant.

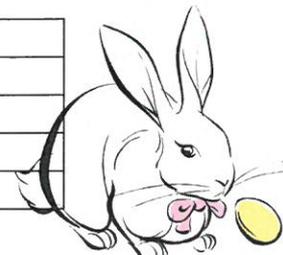
**Places limitées.**

Nous clôturons les inscriptions au cinquantième enfant inscrit **ou** à la date du samedi 08 avril 2017 à 11 heures.

Rapporter vos bulletins réponse à la mairie.

**Coupon à remettre à la mairie : 08 avril 2017 dernier délai.**

Nom	Prénom	adresse



*Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique*